

BILAN DE LA CONCERTATION

AVRIL 2023

Etude de faisabilité de la renaturation de l'Aire à Saint-Julien-en-Genevois et de l'aménagement de ses abords



UN PROJET À VOCATION ENVIRONNEMENTALE ET PARTICIPATIVE

La Communauté de Communes du Genevois et la commune de Saint-Julien-en-Genevois ont engagé depuis l'été 2022 une opération de renaturation de l'Aire et d'aménagement de ses abords dans la traversée de la commune. L'objectif premier du projet est de se rapprocher d'un fonctionnement naturel de la rivière, en lui redonnant de la place pour offrir de meilleures conditions de vie à la faune et la flore, mieux réguler ses écoulements et limiter les risques d'inondation. Mais les porteurs du projet s'attachent aussi à l'utilité sociale de cet environnement, comme espace de détente et de loisirs auquel les habitants sont très attachés, ainsi

qu'à la préservation des activités économiques, agricoles et commerciales qui en bénéficient. Il s'agit donc de répondre autant que possible aux attentes de nature mais aussi d'usage des lieux par celles et ceux qui le fréquentent.

Pour cette raison, en articulation avec une étude de faisabilité technique conduite par un groupement d'études, une démarche de concertation a été engagée, visant la co-construction d'un projet collectif par les acteurs concernés et tenant compte des besoins des publics ciblés.

UN DISPOSITIF DE CONCERTATION SUR-MESURE

Le dispositif de concertation a été conçu sur-mesure, après le recueil l'été 2022, des attentes et préoccupations d'une quarantaine de personnes de tout profil, dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs. A l'issue de cette étape préparatoire, un groupe de concertation a été constitué, composé de 25 personnes. Instance de travail principale en charge de co-construire le scénario d'aménagement, il a été conçu comme un microcosme de la diversité des acteurs concernés

par le projet : il réunit des représentants des habitants des quartiers riverains, des clubs sportifs, des associations environnementales, des agriculteurs, des pêcheurs, des commerces de la route des Vignes, des élus, des promeneurs, utilisateurs des jardins familiaux et autres usagers du site. En amont et pour préparer le travail de ce groupe restreint, la population a été appelée à participer à la démarche lors d'un atelier ouvert au public qui a eu lieu au démarrage de l'étude.

ETAPE 1 : REUNION D'INFORMATION ET ATELIER GRAND PUBLIC

Cet atelier, qui s'est tenu le 3 novembre 2022 a rassemblé plus de 80 personnes aux profils diversifiés : habitants, promeneurs, joggers, cyclistes, pêcheurs, membres de clubs sportifs, acteurs économiques, membres d'associations intéressées par la protection de l'environnement et personnes soucieuses d'une cohabitation harmonieuse entre les hommes et la nature...

Des travaux en groupes thématiques ont permis de poursuivre le travail de diagnostic des usages et perceptions de l'Aire engagé dans le cadre des entretiens préalables, et notamment de faire état des nombreux conflits d'usages liés à l'intense fréquentation des lieux, mais aussi d'identifier ce que chacun vient y rechercher : pratiquer du sport, trouver de l'ombrage et de la fraîcheur, du calme,

un cadre ressourçant etc. De nombreuses idées et propositions ont également été recueillies : élargissement de la rivière ou espaces réservés à la nature, tables de pique-nique et installations sportives nouvelles, cheminements nouveaux, vergers...

Enfin, les esquisses de la rivière idéale pour chacun des participants, tour à tour lieu de loisirs, de nature, de production vivrière, de circulation douce, ou espace articulant toutes ces différentes aspirations, ont permis de confirmer la diversité des visions du cours d'eau et des besoins auxquels l'aménagement de l'Aire devrait répondre. Ces regards sur la rivière, diversifiés et interactifs, sont venus alimenter le travail du groupe de concertation qui a suivi.

ETAPE 2 : CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE ET DE COMPREHENSION DES DIFFERENTS BESOINS EN JEU

Le premier temps d'échange du groupe de concertation a consisté en un partage de perceptions de la rivière et du projet de renaturation. Il ne s'agissait alors pas de débattre de l'opportunité d'une option d'aménagement plutôt qu'une autre, mais de construire une vision commune des enjeux à partir de la diversité des regards portés.

Ont ainsi été exprimés un attachement profond au cours d'eau partagé entre les différentes catégories d'usagers, les inquiétudes liées au mauvais état de la rivière, les préoccupations relatives aux problèmes de dépôts sauvages et aux incivilités à proximité des commerces, à la sur-fréquentation du stade de la Paguette, à l'importance de la rivière pour les activités agricoles, etc.

Chacun a également pu dire ce qu'il attendait du projet : une renaturation favorable à la biodiversité et au cadre de vie, la réalisation de chemins pour relier l'Aire aux quartiers alentours, une sécurisation de berges parfois abruptes et dangereuses, la régulation des conflits d'usages ou encore la

poursuite du développement des clubs sportifs en pleine croissance. Une diversité de craintes a aussi été partagée : craintes de couper les arbres, d'engendrer une fréquentation non maîtrisée, de contraintes supplémentaires pour les activités économiques...

Ce travail a été complété par une sortie sur le terrain durant laquelle les participants ont pu mieux se rendre compte des problématiques liées à chaque type d'usage, mieux comprendre les enjeux écologiques de la rivière expliqués par le bureau d'études en charge de la renaturation et commencer à réfléchir aux diverses options d'aménagement.

Tous ces échanges ont cherché à accueillir la pluralité des points de vue, des intérêts et des préoccupations en jeu, dans un esprit de respect, malgré les désaccords. Ces discussions ont permis aux membres du groupe de concertation de mieux se comprendre, et notamment de prendre conscience des besoins multiples auxquels l'Aire, en tant qu'espace partagé, est amené à répondre.

ETAPE 3 : PARTAGE DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET PAYSAGER

La vision issue des acteurs locaux et usagers du site a été exploitée et enrichie par l'expertise du groupement d'études en charge du diagnostic écologique et paysager. Le diagnostic paysager a ainsi pointé la problématique du lien entre la rivière et ses espaces environnants, comme facteur essentiel à la qualité du paysage.

Le diagnostic écologique, quant à lui, a fait état d'une rivière qui n'est pas dénuée d'intérêt, mais a

confirmé l'état de dégradation perçu par un certain nombre d'acteurs locaux. La modélisation hydraulique a enfin permis de préciser la cartographie des zones inondables, que certains aménagements existants dans le lit de la rivière favorisent et que le projet va essayer de réduire. Cette synthèse est consultable sur les sites de Saint-Julien-en-Genevois et de la Communauté de communes du Genevois.

ETAPE 4 : LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE D'UN SCENARIO D'AMENAGEMENT PREMIERE EBAUCHE ISSUE DU GROUPE DE CONCERTATION

A l'issue de ce travail de diagnostic partagé, le groupe de concertation a d'abord travaillé des propositions permettant à chacun de placer sur le plan de la rivière les améliorations qu'il souhaiterait voir apporter. La riche production de l'atelier grand public préalable a été utilisée à ce moment-là pour soutenir la créativité du groupe.

Une carte s'est ainsi peu à peu dessinée juxtaposant des espaces renaturés, des cheminements et des passerelles piétons et cycles, des aménagements d'accueil du public, des

équipements sportifs nouveaux, des espaces réservés à l'activité agricole, etc.

Les échanges qui ont suivi ont mis en évidence un certain accord sur la vocation des différents tronçons de la rivière et sur certains usages jugés indésirables, tout en faisant apparaître des points de divergence concernant l'équilibre à trouver entre l'extension des chemins existant le long de la rivière et les zones de quiétude pour la faune, la place des vélos ou celle des chiens en liberté et la suppression des seuils.

Production d'une esquisse de scénario par le groupement d'études

Le groupement technique s'est ensuite saisi du travail du groupe de concertation pour l'intégrer dans un scénario d'aménagement global et cohérent, visant à la fois l'atteinte du bon état écologique et la prise en compte des attentes exprimées. Le scénario d'aménagement proposé consiste à :

- Elargir localement le lit de la rivière, recréer des méandres, des boisements alluviaux et des zones humides,
- Rétablir la possibilité de circulation des espèces et des sédiments en arasant ou en s'écartant des seuils et en ménageant des zones de quiétude pour la faune,
- Modifier en conséquence le réseau de chemins tout en conservant la continuité des circulations d'un bout à l'autre de la rivière, et en la prolongeant même au-delà du pont de Thairy
- Limiter la divagation des chiens par des aménagements et une réglementation adaptée et la création d'un parc dédié,
- Modifier l'aménagement et les accès au site de la Paguette pour permettre à la rivière d'y occuper plus de place.

À ce scénario de base, des options d'aménagement complémentaires ont été ajoutées, consistant à remettre le ruisseau des Velues à ciel ouvert et à créer une boucle de chemin supplémentaire.

Analyse du scénario d'aménagement par le groupe de concertation

La dernière réunion du groupe de concertation s'est déroulée en deux temps : suite à la présentation du scénario d'aménagement, qui a globalement reçu un accueil favorable, il était proposé aux participants de questionner cette première proposition technique pour repérer les difficultés persistantes qui devront être approfondies ultérieurement. Le groupe de la concertation a ainsi soulevé :

- L'équilibre entre les espaces réservés à la nature et ceux réservés aux humains, laissant pour certains trop peu de place aux usages,
- Des réticences devant l'ampleur des changements projetés, la démonstration n'étant pas faite pour une partie des membres que l'objectif écologique ne peut pas être atteint par des modifications moins lourdes du paysage actuel,
- Des désaccords sur la place réservée aux chiens,
- Des inquiétudes vis-à-vis de la tranquillité des quartiers d'habitation situés à proximité des nouveaux itinéraires,
- Des craintes concernant le devenir du stade de la Paguette et les modifications envisagées d'accès au site,
- Les impacts négatifs du projet sur l'exploitation agricole actuelle,
- Le regret de voir supprimer des seuils à valeur patrimoniale,
- Une incompréhension devant le montant des coûts pour un projet de ce type.

Suites du processus de concertation

Il est prévu que le projet fasse à présent l'objet d'approfondissements ciblés permettant de lever les difficultés soulevées. Le public sera tenu informé de la poursuite de ces travaux sur les sites internet des deux collectivités, avec la possibilité d'interagir avec l'équipe projet. Il pourra aussi trouver auprès des ambassadeurs de l'Aire, qui sont

10 citoyens bénévoles membres du comité de pilotage du projet depuis ses débuts, tout avis ou perception complémentaire utile à son information et son appréciation.



Pour donner votre avis sur le projet ou poser une question : participation@st-julien-en-genevois.fr

Pour contacter les Ambassadeurs citoyens : ambassadeurs.aire@gmail.com